

27 JANVIER 2015 : JOURNÉE D'ÉTUDE CONSACRÉE À LA REPRÉSENTATION DE LA SHOAH AU CINÉMA (DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES VICTIMES DE LA SHOAH - 27 JANVIER)

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Primaire / secondaire / supérieur	<ul style="list-style-type: none"> - A Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - A Madame la Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance ; - A Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur ; - A Monsieur le Ministre-Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement; - A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique ; - A Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices)-Présidents(tes) des Hautes Ecoles, des Instituts Supérieurs d'Architecture, des Ecoles Supérieures des Arts ; - Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ; - Aux Administrateurs (trices) des Internats et des homes d'accueil. <p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au service général de l'Inspection ; - Aux organisations syndicales ; - Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ; - Aux Associations de Parents.
Type de circulaire <input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité <input type="checkbox"/> A partir du <input checked="" type="checkbox"/> Du 20/11/2014 au 20/01/2015	
Documents à renvoyer <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Date limite d'inscription : 20/01/2015 <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé : Shoah / 27 janvier/	

Signataire		
Ministres :	Monsieur Rudy Demotte, Ministre-Président Madame Joëlle Milquet, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance	
Personnes de contact		
Service ou Association : Cellule de coordination Démocratie ou barbarie		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Plumet Philippe	02 690 83 52	philippe.plumet@cfwb.be
Monin Yves	02 690 83 54	yves.monin@cfwb.be
Sanchez Belen	02 690 83 53	belen.sanchezlopez@cfwb.be

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale des Nations Unies adoptait, en novembre 2005, la résolution créant et fixant au 27 janvier, la Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah. La Belgique, et plus particulièrement la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'inscrit dans cette démarche commémorative à la date anniversaire de la libération du complexe concentrationnaire et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

La commémoration de la Shoah et, par ce biais, de tout génocide, ouvre la possibilité de questionner les heures sombres de l'histoire de l'humanité. Elle permet de souligner l'importance d'une démarche historique rigoureuse dans le travail de mémoire. C'est dans cette perspective que se souvenir a du sens, principalement si le questionnement porte aussi sur nos sociétés d'aujourd'hui et nous appelle à une vigilance et à une citoyenneté engagée.

Depuis plusieurs années, la Fédération Wallonie-Bruxelles, par le biais de la cellule *Démocratie ou barbarie* propose des journées d'étude ou diffuse des publications en lien avec ces thématiques.

Cette année, *Démocratie ou barbarie* propose une journée de réflexion consacrée à la représentation de la Shoah au cinéma. Montrer comment le cinéma, art du visible se confronte à un tel événement qui se singularise en tant qu'entreprise de disparition radicale sera un des enjeux de ce colloque. Par ailleurs, le regard critique des intervenants nous amènera à nous interroger sur l'influence qu'exerce la représentation cinématographique de la Shoah sur notre vision historique de l'événement. Cette journée alliera exposés théoriques sur le sujet et ateliers pratiques d'analyse de l'image. Les actes du colloque seront mis à disposition des enseignants sur le site de *Démocratie ou barbarie*.

Programme de la journée

9h30 : Accueil des participants par l'équipe de *Démocratie ou barbarie*

10h : Ouverture de la journée par le Professeur Thomas GERGELY (Université libre de Bruxelles) : « De l'éviction des Juifs à leur destruction »

10h30 : « La résistance juive au cinéma » par Rémy BESSON (Université de Toulouse)

11h15 – 11h30 : pause café

11h30 : « Interdépendance entre images documentaires et images de fiction » par Anne ROEKENS (Université de Namur)

12h15 : « Paroles d'archives », présentation des documentaires de la collection par Frédéric CRAHAY (Mémoire d'Auschwitz asbl)

13h – 14h : lunch

14h– 16h : Deux ateliers autour des représentations cinématographiques de la Shoah seront proposés aux enseignants. Ils seront animés par :

- Ophir LEVY (Mémorial de la Shoah - Paris)
- Marc MALCOURANT (C.A.V. Liège)

Lieu : *Salle Wallonie-Bruxelles* (6A 101) au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Le nombre de participants étant limité à 75 personnes, il est obligatoire de s'inscrire individuellement par courriel uniquement sur dob@cfwb.be avant le 20 janvier 2015, en précisant : nom, établissement et fonction exercée dans celui-ci.

La cellule de coordination *Démocratie ou barbarie* se tient à votre disposition pour toute information complémentaire concernant cette journée.

Nous vous remercions de transmettre cette invitation aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés par cette activité.

Rudy Demotte

Ministre –Président de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Joëlle Milquet

Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance
de la Fédération Wallonie-Bruxelles